

## UN(E) CHARGE(E) DE TRAVAUX DE COMMERCIALISATION

Présentation de l'EPFAG sur [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)

**SERVICE** : Direction aménagement

**RELATIONS HIERARCHIQUES** : Directeur aménagement

**POSTE BASE AU SIEGE (Agglomération de Cayenne)**

### Contexte

L'établissement public d'aménagement en Guyane (EPAG) est devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'Etablissement public foncier et d'aménagement de la Guyane (EPFA Guyane : [www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)).

Ce changement s'accompagne d'une nouvelle mission de mise en œuvre d'une opération d'intérêt national en Guyane dont les périmètres ont été validés par décret en décembre 2016. Il s'agit de 24 périmètres sur 9 communes et intéressant 3 EPCI pour une surface de l'ordre de 6 000 hectares et une cible de 21 000 logements.

La Direction de l'Aménagement (DA) est constituée d'une vingtaine de collaborateurs, répartis entre le siège de l'établissement à Matoury et l'agence de Saint-Laurent du Maroni.

La DA est organisée en 4 pôles fonctionnels :

- Le Pôle Habitat et Commercialisation,
- Le Pôle Ile de Cayenne,
- Le Pôle Autour de l'île,
- Le Pôle de l'Ouest Guyanais.

### MISSIONS :

Le(la) chargé(e) de travaux commercialisation est sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du Pôle Habitat et Commercialisation et du Directeur de l'aménagement.

La bonne exécution des tâches qu'il réalise sont sous la responsabilité.

Il est également amené à intervenir sous le pilotage des différents chefs de projets.

### MISSIONS PRINCIPALES

Ses fonctions comprennent 4 missions principales :

S'assurer du respect des espaces publics et privés des projets lors des interventions de tiers (constructeurs, entreprises, concessionnaires, ...), sous la responsabilité du chef de projets et de la responsable du Pôle Habitat et Commercialisation :

Surveillance des chantiers des constructeurs et alerte sur les dégradations, mise en place de mesures préventives et/ou réparatrices.

Vérification du respect des plans d'installation de chantier,

Interventions explicatives sur les réseaux et les modalités de conduite de chantier auprès des particuliers, préalables à la vente et pendant leur chantier,

Vérification du respect des circulations de chantier.

La mission SAV « suivi des désordres, demandes des acquéreurs, mesure des délais d'intervention ...).

Commander et faire réaliser divers travaux pour le compte de l'EPFAG en lien avec les espaces commercialisés :

Travaux d'entretien ou d'amélioration des espaces privés de type : réparation de coffrets dégradés, modification de réseaux, nettoyage des terrains, ...

Travaux sur les espaces publics et privés de l'EPFAG directement liés à la commercialisation des terrains : réparation de regards, commandes auprès des concessionnaires de réseaux, travaux d'égoutage,

Contrôler la bonne exécution des chantiers d'entretien sur les espaces publics en attente de rétrocession : Dans l'attente de la rétrocession des ouvrages aux différents gestionnaires, l'EPFAG assure la gestion des réseaux et espaces publics. A ce titre les différents chefs de projets sont amenés à commander des interventions d'entretien ou de réparations.

Le(la) chargé(e) de travaux commercialisation peut être amené(e) à assurer pour le compte des chefs de projets le suivi des prestations commandées et leur réception.

Vérifier les dossiers de demandes de permis de construire des lots libres et assurer leur réception :

Les cessions réalisées par l'EPFAG font l'objet des prescriptions techniques contractuelles entre le vendeur et l'acquéreur, le/la Chargé(e) de travaux commercialisation s'assure de la bonne prise en compte des prescriptions dans les dossiers de demandes de permis de construire des particuliers

Rédaction d'un avis permettant la poursuite de l'instruction du permis de construire

Réception avec l'acquéreur du lot à commercialiser : vérification des limites et des bornes, état des coffrets et regards de branchement, état des avoisinants avant et après travaux.

## **ORGANISATION**

Lors des déplacements sur les sites, le chargé de travaux devra en avertir son N+1 à chacun de ces déplacements.

### **Profil attendu**

Pré requis – formation initiale exigée et/ou expérience professionnelle

De formation BAC+2 ou licence professionnelle avec une expérience confirmée de suivi de travaux de projets urbains (VRD, espaces publics) acquise en bureau d'études ou en maîtrise d'ouvrage au sein d'un EPA, EPL, aménageur privé ou collectivité locale.

#### **Compétences attendues**

Capacité à produire des éléments de synthèse permettant la prise de décision,

Capacités relationnelles à piloter les différents acteurs,

Connaissances en commande publique,

Très bonne capacité d'adaptation,

Connaissance de la gestion ultérieure sur les ouvrages.

#### **Aptitudes, motivations et comportements professionnels attendus**

Capacité à travailler en équipe,

Capacité à respecter dans les délais attendus,

Capacité à négocier,

Capacité à gérer les conflits/médiation.

## **Conditions contractuelles**

- Statut : Agent maîtrise
- Type de contrat : Contrat à Durée Indéterminée - CDI
- Rémunération suivant expérience du candidat : entre **23K€ à 48K€ € bruts/an sur 13 mois**
- Poste à pourvoir au siège de l'EPFAG
- Prise de poste : immédiate
- Le poste n'est pas éligible au télétravail

## **Contacts**

### **Pour tout renseignement sur le poste :**

Erick LUQUES : [e.luques@epfag.fr](mailto:e.luques@epfag.fr), Directeur aménagement

### **Pour tout renseignement administratif :**

Edmonde NARAYANIN Responsable RH et Evlyna PAUL, Chargée des affaires RH : [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr)

Candidatures à adresser à Monsieur le Directeur de l'EPFAG par mail [rh@epfag.fr](mailto:rh@epfag.fr) comprenant :

- Lettre de motivation
- CV